

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal tenue le **troisième jour du mois d'août deux mille quinze** à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à quinze heures.

Sont présents :

M. le maire, André Jetté	
M. Roland Weightman, conseiller,	district 1
Siège vacant,	district 2
M. Jacques Decoeur, conseiller,	district 3
M. Denis St-Jacques, conseiller et maire suppléant	district 4
Siège vacant,	district 5

Les membres présents forment le quorum.

Est absent :

M. Michel Larente, conseiller,	district 6
--------------------------------	------------

Est aussi présent :

Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

POINT N^o : 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h 02 et présidée par monsieur André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil. Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

POINT N^o : 2

2015-08-R226

ADOPTION DU CONTENU DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT que l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec a été signifié à tous les membres du conseil.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

D'accepter le contenu de l'avis de convocation ci-après :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption du contenu de l'avis de convocation.
3. Vacance du poste district 2.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

POINT N^o : 3

VACANCE DU POSTE DISTRICT 2

Annnonce de l'avis de vacance du poste district 2 par le président d'élection ou son remplaçant à la séance publique (haut et fort devant public).

POINT N^o : 4

1^{er} PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Jetté, maire ouvre la période de questions à 15 h 03 pour se terminer à 15 h 03.

Il n'y a aucune personne dans la salle.

POINT N° : 7

2015-08-R227

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques :

De lever la séance extraordinaire à 15 h 05 considérant que le contenu de l'avis de convocation est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Signatures :

**Benoît Grimard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim**

**André Jetté,
Maire**